

CENTRE MUNICIPAL D'INITIATION SPORTIVE

PROGRAMME **CYCLE HIVER**
21 janvier - 6 avril 2013



03 80 48 82 16/17
www.dijon.fr

SOMMAIRE

- P. 1 Le mot du maire
- P. 2 Tarification
- P. 3 Inscriptions par internet
- P. 5-8 **ACTIVITÉS BABY**
- P. 9-12 **ACTIVITÉS JEUNES**
- P. 13-15 **ACTIVITÉS ADULTES**
- P. 16-17 Renseignements et inscriptions
- P. 18 Inscription par une tierce personne

Le centre municipal d'initiation sportive (CMIS) vous propose, une nouvelle fois, un très large panel d'activités. Un millier de participants devrait être ainsi recensé comme chaque trimestre.



En cette fin d'année, le patinage sur glace sera probablement très prisé notamment par les plus jeunes. Pour les adultes, l'activité footing renforcement cardio est maintenue. Celle-ci, lancée en septembre, ne demande qu'à grandir. Plusieurs Dijonnaises et Dijonnais, à la recherche de conseils pratiques ou de partenaires pour courir, l'ont déjà testée.

Avec le centre municipal d'initiation sportive, la ville de Dijon confirme que la pratique du sport doit être accessible au plus grand nombre et que son rôle social n'est plus à démontrer. La ville maintient son dispositif d'actions pour satisfaire petits et grands en prenant en compte leur niveau de pratique et leurs ressources. Grâce au CMIS, l'équipe municipale fédère les participants autour de valeurs essentielles qu'elle défend : convivialité, partage et respect de l'autre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente session.

A handwritten signature in black ink that reads "François Rebsamen". The signature is written in a cursive style and is underlined.

François REBSAMEN
Sénateur-maire de Dijon
Président du Grand Dijon

TARIFICATION

Facturation unique adaptée aux revenus

Cette tarification permet de proposer des tarifs proportionnels aux ressources totales de la famille ou du foyer tenant compte de la composition familiale et du lieu de résidence.

Un coefficient fixé par le conseil municipal est appliqué sur les ressources pour déterminer le tarif trimestriel. Le règlement des activités s'effectuera suite à une facturation.

Le mode de calcul est le suivant :

$$(\text{Revenus annuels du foyer} \times \text{Taux d'effort}) / 100 / 12 \times \text{Nombre de séances} = \text{Tarif trimestriel}$$

Un simulateur de tarif est disponible sur www.dijon.fr dans "Espace famille"

Tarif	Dijon					Hors Dijon				
	Nombre d'enfants					Nombre d'enfants				
	0	1	2	3	4 et +	0	1	2	3	4 et +
T1	0,095	0,082	0,069	0,058	0,048	0,123	0,106	0,090	0,075	0,063
T2	0,101	0,087	0,072	0,062	0,051	0,130	0,113	0,095	0,080	0,066
T3	0,161	0,139	0,117	0,098	0,082	0,209	0,181	0,152	0,127	0,107
T4	0,448	0,386	0,324	0,272	0,228	0,582	0,502	0,421	0,354	0,296
T5	0,544	0,469	0,393	0,330	0,277	0,706	0,609	0,512	0,429	0,360

Exemple

Pour un foyer ayant des revenus imposables de 30 000€ / an avec 1 enfant, habitant Dijon et souhaitant l'inscrire à une activité de 1 heure qui dure 9 séances :
 $30\,000 \times 0,082 / 100 / 12 \times 9$ séances : **18,45€ pour le trimestre**

T1	Activités proposant des séances hebdomadaires d'une durée de 1h (sauf activités équestres)
T2	Activités proposant des séances hebdomadaires d'une durée comprise entre 1h et 2h (sauf activités équestres)
T3	Activités proposant des séances hebdomadaires d'une durée comprise entre 2h et 4h et salle de mise en forme (sauf activités équestres)
T4	Activités équestres enfants
T5	Activités équestres adultes

INSCRIPTIONS PAR INTERNET

60% des places par activité en vente sur internet !

Du lundi 7 au mercredi 9 janvier 2013 inclus

Inscrivez-vous par internet sur www.dijon.fr, dans "Accès portail citoyen", à partir de 8h.

Inscriptions possibles jusqu'au mercredi 9 janvier à minuit.

Du lundi 14 janvier au vendredi 1^{er} février 2013 inclus

Inscriptions dans les lieux publics de la ville (voir page suivante).



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

03 80 48 82 16 OU 17

Afin de faciliter votre inscription, merci de bien vouloir vous munir de votre numéro de dossier famille lors de votre venue.

Lieux d'inscription	Le 14 janvier 2013	Du 15 janvier au 1 ^{er} février 2013 (du lundi au vendredi)
PALAIS DES SPORTS 17, rue Léon Mauris Dijon	De 9h à 12h Fermé l'après-midi	Fermé
SALLE DEVOSGE 5 bis, rue Devosge Dijon	De 9h à 12h30 Fermé l'après-midi	Fermé
PÔLE ACCUEIL BERLIER 47, rue Berlier - Dijon	Fermé le matin De 13h à 17h45	De 8h à 12h De 13h à 17h45
ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS JEAN-CLAUDE MÉLINAND Chemin de la rente de la Cras Dijon	De 9h à 17h	De 9h à 12h De 13h30 à 17h

CENTRE MUNICIPAL D'INITIATION SPORTIVE

Les inscriptions sont à renouveler chaque trimestre.

BABY BASKET

Fiche de liaison obligatoire

Mercredi 10h - 11h (T1) 9 séances / 5-6 ans

Mercredi 11h - 12h (T1) 9 séances / 4-5 ans

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Mercredi 9h30 - 10h30 (T1) 9 séances / 4-6 ans

Gymnase des Valendons / Rue Eugène Bataillon



BABY ESCALADE

Certificat médical obligatoire

Fiche de liaison obligatoire

Lundi 17h30 - 18h30 (T1) 8 séances / 5-6 ans

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Mercredi 9h45 - 10h45 (T1) 9 séances / 4-5 ans

Mercredi 11h - 12h (T1) 9 séances / 5-6 ans

Mercredi 14h45 - 15h45 (T1) 9 séances / 4-5 ans

Mercredi 16h - 17h (T1) 9 séances / 5-6 ans

Jeudi 17h15 - 18h15 (T1) 9 séances / 4-5 ans

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras



BABY FOOTBALL

Fiche de liaison obligatoire

Club partenaire : Lutte club dijonnais

Mercredi 10h30 - 11h30 (T1) 9 séances / 5-6 ans

Samedi 14h - 15h30 (T2) 9 séances / 6-7 ans

Gymnase des Valendons / Rue Eugène Bataillon



BABY GYM

Fiche de liaison obligatoire

Mercredi 15h30 - 16h30 (T1) 9 séances / 5-6 ans

Mercredi 16h30 - 17h30 (T1) 9 séances / 3-4 ans

Vendredi 17h15 - 18h15 (T1) 9 séances / 4-6 ans

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Club partenaire : APSALC 21

Samedi 14h45 - 15h45 (T1) 9 séances / 5-6 ans

Samedi 16h - 17h (T1) 9 séances / 3-4 ans

Gymnase Mirande / Rue de Mirande



BABY GYM RYTHMIQUE

Fiche de liaison obligatoire

Club partenaire : APSALC 21

Samedi 14h - 15h (T1) 9 séances / 4-6 ans

Samedi 15h - 16h (T1) 9 séances / 4-6 ans

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras



BABY PATINS À GLACE

Fiche de liaison obligatoire

Clubs partenaires : ASGDB / Speedy on ice

Mercredi 10h30 - 11h30 (T1) 9 séances / 4-6 ans

Patinoire municipale / Boulevard Trimolet



BABY ROLLER

Fiche de liaison obligatoire

Club partenaire : APSALC 21

Samedi 14h15 - 15h15 (T1) 9 séances / 4-6 ans

Samedi 15h30 - 16h30 (T1) 9 séances / 4-6 ans

Gymnase York / Rue York

BABY TENNIS DE TABLE

Fiche de liaison obligatoire

Club partenaire : Dijon tennis de table

Mercredi 10h - 11h (T1) 9 séances / 4-6 ans

Centre sportif de la source

Centre commercial Fontaine d'Ouche (niveau haut)



GYM PARENT-ENFANT

Fiche de liaison obligatoire

Samedi 9h45 - 10h45 (T1) 9 séances / 2-4 ans

Samedi 10h45 - 11h45 (T1) 9 séances / 2-4 ans

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras



JARDIN DES SPORTS

Fiche de liaison obligatoire

Mercredi 10h - 11h (T1) 9 séances / 3-4 ans

Mercredi 11h - 12h (T1) 9 séances / 4-6 ans

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras



Mercredi 15h30 - 16h30 (T1) 9 séances / 3-4 ans

Samedi 15h15 - 16h15 (T1) 9 séances / 4-6 ans

Samedi 16h30 - 17h30 (T1) 9 séances / 3-4 ans

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

JARDIN MUSICAL

APPROCHE ET DÉCOUVERTE DE LA DANSE

Fiche de liaison obligatoire

Mercredi 10h30 - 11h30 (T1) 9 séances / 4-6 ans

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras



Judi 17h15 - 18h15 (T1) 9 séances / 4-6 ans

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

MINI HANDBALL

Fiche de liaison obligatoire

Samedi 15h - 16h (T1) 9 séances / 4-6 ans

Gymnase Camille Flammarion / 10, rue Camille Flammarion

SPORTS DE COMBAT

Certificat médical
obligatoireFiche de liaison
obligatoire**Mercredi 14h30 - 15h30** (T1) 9 séances / 5-6 ansÉcole municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

SPORTS D'OPPOSITION

Fiche de liaison
obligatoire**Mercredi 13h30 - 14h30** (T1) 9 séances / 4-6 ansÉcole municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras**Samedi 15h30 - 16h30** (T1) 9 séances / 4-6 ans

Gymnase Mirande / Rue de Mirande



BASKET

Fiche de liaison
obligatoire**Mercredi 14h30 - 15h30** (T1) 9 séances / 6-8 ans**Mercredi 15h30 - 16h30** (T1) 9 séances / 8-10 ans
Gymnase Tremouille / Rue Prudhon

BOWLING CLASSIC

Fiche de liaison
obligatoire

Club partenaire : Bowling Classic Dijon Côte-d'Or

Mercredi 14h - 15h30 (T2) 9 séances / 10-15 ans

Salle des sports de quilles / 73, rue de Dijon / Longvic



ÉQUITATION

Certificat médical
obligatoireFiche de liaison
obligatoire

Club partenaire : Étrier de Bourgogne

Mardi 17h30 - 18h30 (T4) 9 séances / 8-13 ans**Vendredi 19h30 - 21h** (T5) 9 séances / 16 ans et +⚠ Rendez-vous à 19h30 pour préparation des chevaux.
Début des reprises à 19h45 et à 20h45.Étrier de Bourgogne / Castel de la Colombière
Rue de la Côte-d'Or

ESCALADE

Certificat médical
obligatoireFiche de liaison
obligatoire**Mercredi 10h - 12h** (T2) 9 séances / 8-12 ans**Mercredi 17h30 - 19h** (T2) 9 séances / 7-10 ans

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Mardi 17h30 - 18h30 (T1) 9 séances / 8-12 ans

Salle CIME altitude 245 / Rue Marius Chanteur



FOOTBALL

Fiche de liaison obligatoire

Club partenaire : APSALC 21

Mercredi 14h - 15h30 (T2) 9 séances / 6-8 ans

Mercredi 15h30 - 17h (T2) 9 séances / 8-10 ans

Gymnase Jean Marion / Allée Marius Chanteur

Samedi 15h30 - 17h (T2) 9 séances / 7-10 ans

Gymnase des Valendons / Rue Eugène Bataillon



HANDBALL

Fiche de liaison obligatoire

Samedi 14h-15h (T1) 9 séances / 7-10 ans

Gymnase Camille Flammarion / Rue Camille Flammarion



MULTISPORTS

Fiche de liaison obligatoire

JEUX DE BALLONS / JEUX GYMNINIQUES / JEUX DE RAQUETTES

Mercredi 13h45 - 15h15 (T2) 9 séances / 10-13 ans

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

NATATION

Certificat médical obligatoire

Fiche de liaison obligatoire

Club partenaire : Alliance Dijon natation

Mardi 17h - 18h (T1) 8 séances / 6-8 ans

JeuDi 17h - 18h (T1) 8 séances / 6-8 ans

Vendredi 17h - 18h (T1) 8 séances / 8-10 ans

Piscine Fontaine d'Ouche / Allée de Ribeauvillé



PATIN À GLACE

Fiche de liaison obligatoire

Club partenaire : Speedy on ice

Mercredi 14h - 15h (T1) 9 séances / 6-10 ans



PLONGÉE SOUS-MARINE

Fiche de liaison obligatoire

⚠ Fournir un certificat médical spécifique à la plongée subaquatique + attestation de natation de 25 mètres

Club partenaire : UCPA

Mercredi 10h - 12h (T3) 6 séances / 8-10 ans

Séances les 23 et 30 janvier, 6 et 13 février, 6 et 13 mars 2013

Piscine olympique du Grand Dijon / Fosse plongée

12, rue Bombard



ROLLER

Fiche de liaison obligatoire

Club partenaire : APSALC 21

Mercredi 9h30 - 10h30 (T1) 9 séances / 6-8 ans

Mercredi 10h45 - 11h45 (T1) 9 séances / 8-10 ans

Skate parc / Rue du Général Delaborde



SPORTS DE COMBAT

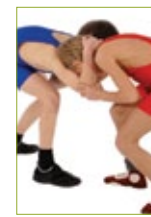
Certificat médical obligatoire

Fiche de liaison obligatoire

Vendredi 17h15 - 18h15 (T1) 9 séances / 7-10 ans

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras



SPORTS DE RAQUETTES

Fiche de liaison obligatoire

Samedi 14h - 15h (T1) 9 séances / 6-10 ans

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

SPORTS D'OPPOSITION

Fiche de liaison obligatoire

Samedi 14h15 - 15h15 (T1) 9 séances / 6-8 ans

Gymnase Mirande / Rue de Mirande

TENNIS DE TABLE

Fiche de liaison obligatoire

Mercredi 9h - 10h (T1) 9 séances / 6-10 ans

Centre sportif de la source

C.C. Fontaine d'Ouche (niveau haut)



TIR À L'ARC

Certificat médical obligatoire

Fiche de liaison obligatoire

Mercredi 14h - 15h (T1) 9 séances / 7-10 ans
Mercredi 15h - 16h (T1) 9 séances / 10-13 ans

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
 Chemin de la rente de la Cras



TRIATHLON ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

Certificat médical obligatoire

Fiche de liaison obligatoire

Mercredi 14h - 17h (T3) 9 séances / 7-9 ans
 École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
 Chemin de la rente de la Cras

En cas de mauvais temps, activité en salle possible. Non nageurs acceptés.
 Jeux athlétiques / Jeux de balles / Course d'orientation.
 Bonne aisance à vélo recommandée.



VTT

Certificat médical obligatoire

Fiche de liaison obligatoire

Mercredi 14h - 17h (T3) 9 séances / 8-10 ans
 École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
 Chemin de la rente de la Cras

Bonne aisance à vélo recommandée.

RANDONNÉE  GRATUIT

Dans le but de développer de nouvelles activités, nous proposons, à titre d'essai, une randonnée au pays de Saint-Seine, à la découverte des éoliennes.

Date : samedi 6 avril 2013 de 13h30 à 17h30.

Public : adulte marcheur.

Lieu de rendez vous : école municipale des sports Jean-Claude Mélinand, chemin de la rente de la cras.

Coût : gratuit (activité à l'essai).

Équipement : chaussures et vêtements adaptés pour la marche et au temps, petit sac à dos et gourde. Prévoir un goûter à partager.

 **Attention :** places limitées - inscription obligatoire.



BADMINTON

Lundi 20h - 21h30 (T2) 8 séances
Mardi 19h - 20h30 (T2) 9 séances
 Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet
Mercredi 20h30 - 22h (T2) 9 séances
 Gymnase Henri Dunant / Rue Charles Oursel
Jedi 20h30 - 22h (T2) 9 séances
 Gymnase de Gaulle / Rue Nicolas de Staël

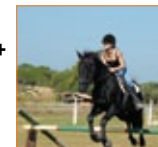


ÉQUITATION

Club partenaire : Étrier de Bourgogne
Vendredi 19h30 - 21h (T5) 9 séances / 16 ans et +

 Rendez-vous à 19h30 pour préparation des chevaux.
 Début des reprises à 19h45 et à 20h45.

Étrier de Bourgogne / Castel de la Colombière



FITBOXING

Lundi 18h30 - 19h30 (T1) 8 séances
 Gymnase Trémouille / Rue Prudhon



FITNESS

Club partenaire : APSALC 21
Lundi 19h - 20h (T1) 8 séances
 Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet
Mardi 18h - 19h (T1) 9 séances
 Gymnase Mirande / Rue de Mirande
Jedi 20h30 - 21h30 (T1) 9 séances
Vendredi 18h45 - 19h45 (T1) 9 séances
 Gymnase de Gaulle / Rue Nicolas de Staël
Vendredi 17h30 - 18h30 (T1) 9 séances
 Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or



FOOTBALL

Mardi 20h30 - 22h (T2) 9 séances
 Gymnase Charles De Gaulle / Rue Nicolas de Staël

FOOTING

🕒 Mercredi 9h45 - 11h45 (T2) 9 séances
École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras



RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Jeudi 18h30 - 19h30 (T1) 9 séances
Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

ROLLER

Mercredi 19h30 - 21h (T2) 9 séances
Skate parc / Rue Général Delaborde



STRETCHING

Mardi 17h30 - 19h (T2) 9 séances
Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Jeudi 18h - 19h (T1) 9 séances
Gymnase Mirande / Rue de Mirande

Jeudi 19h30 - 20h30 (T1) 9 séances
Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet



ACTIVITÉS MIDI ACTIF

BADMINTON

Lundi 12h15 - 13h30 (T1) 8 séances
Gymnase Bourroches / Boulevard Eugène Fyot

CAPOIERA

Jeudi 12h15 - 13h15 (T1) 9 séances
École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

FITNESS

Lundi 12h15 - 13h15 (T1) 8 séances
Mardi 12h15 - 13h15 (T1) 9 séances
Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or



SALLE DE MISE EN FORME

Forfait du 21/01/2013 au 22/06/2013

Du lundi 7 au mercredi 9 janvier 2013 inclus, inscrivez vous par internet sur www.dijon.fr, dans "Accès portail citoyen", à partir de 8h. Inscriptions possibles jusqu'au mercredi 9 janvier à minuit.

Du lundi 14 janvier au vendredi 1^{er} février 2013 inclus, inscriptions à l'école municipale des sports Jean-Claude Mélinand.

Facturation au prorata des séances restantes.
Renseignements & inscriptions : 03 80 48 82 16 ou 17.

GYM D'ENTRETIEN

- **Lundi** 18h15 - 19h15
- **Mardi** 9h30 - 10h30 / 18h30 - 19h30
- **Jeudi** 9h30 - 10h30
- **Vendredi** 10h - 11h / 18h15 - 19h15

MUSIC GYM

- **Jeudi** 18h30 - 19h30

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

- **Lundi** 19h30 - 21h30
- **Jeudi** 19h30 - 21h30
- **Vendredi** 19h30 - 21h30

STRETCHING

- **Mardi** 10h30 - 11h30
- **Mercredi** 18h15 - 19h15
- **Jeudi** 10h30 - 11h30

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

03 80 48 82 16 OU 17

Les inscriptions débuteront le **lundi 7 janvier 2013** à 8 heures jusqu'au mercredi 9 janvier 2013 à minuit pour internet et le **lundi 14 janvier 2013** pour les sites et se termineront le vendredi 1^{er} février 2013. Dans la limite des places disponibles et dans la mesure où le participant n'aura manqué qu'une séance.

Les activités débuteront à partir du **lundi 21 janvier 2013**.

ATTENTION ! Seuls les renseignements sont donnés par téléphone et en aucun cas une inscription n'est possible par ce moyen.

Assurance et responsabilité

- La ville de Dijon décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de l'activité.
- La ville de Dijon ne saurait être tenue pour responsable des accidents survenus indépendamment de toute faute de sa part.
- Les participants devront vérifier que leur responsabilité civile, chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extrascolaire, couvre bien les activités choisies par eux-mêmes ou par leurs enfants et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).
- Le dépôt de tout objet personnel dans les locaux utilisés se fait aux risques et aux périls des propriétaires.

Nos tarifs

Ils comprennent les frais de dossier, l'encadrement des activités par des cadres techniques diplômés, le prêt du matériel spécifique, l'entrée dans les structures. Ils sont établis pour le trimestre. Une facture unique vous sera envoyée à la fin de chaque trimestre.

Règlement

- La ville de Dijon se réserve le droit de modifier ses programmes et n'accepte les inscriptions que dans la limite des places disponibles.
- Une convocation attestant l'inscription de la personne sera délivrée le jour même de l'inscription ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison et un certificat de non contre-indication à la pratique des APS (pour les activités classées à risques). Ces documents seront à remettre dûment complétés et signés au cadre technique conduisant l'activité lors de la première séance sous peine de ne pouvoir débuter le cycle d'initiation.

Les personnes étant inscrites par le biais d'internet devront les télécharger sur le portail citoyen de la mairie de Dijon.

Annulation

Nous vous invitons à contacter la division "Animation sportive" lorsque vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre inscription (cas de force majeure uniquement) : **03 80 48 82 16 ou 17**, le matin de 9h à 12h30.

Activités accessibles aux personnes à mobilité réduite

Prendre contact avec le centre municipal d'initiation sportive, avant les inscriptions, afin de vérifier conjointement que l'activité est bien accessible en fonction du handicap du participant, de la configuration des locaux, du type de matériel utilisé et des compétences du cadre technique.

INSCRIPTION PAR UNE TIERCE PERSONNE

Coupon à remettre par la personne ayant en charge l'inscription de la personne ou des enfants pour les activités trimestrielles proposées par le centre municipal d'initiation sportive de la ville de Dijon.

Chaque personne titulaire d'une procuration pourra inscrire les enfants appartenant à un seul foyer familial dont elle ne serait pas le responsable légal.

Centre municipal d'initiation sportive Chemin de la rente de la Cras



Je soussigné(e), Mr, Mme

Responsable légal de (ou des) enfant(s)

Autorise Mr, Mme

À inscrire aux activités sportives proposées par le centre municipal d'initiation sportive de la ville de Dijon

NOM PRÉNOM

Afin de constituer le dossier d'inscription, merci de bien vouloir compléter tous les renseignements demandés ci dessous. Si le dossier famille a déjà été constitué merci de nous indiquer le numéro

Représentant (e) légal (e)

Mr Mme Mlle

Qualité (père, mère...)

NOM

PRÉNOM

Né(e) le

Tél.

Conjoint(e) ou concubine(e)

Mr Mme Mlle

Qualité (père, mère...)

NOM

PRÉNOM

Né(e) le

Tél.

Adresse

Code postal Ville

Enfants à charge (même les enfants n'étant pas à inscrire)

Nom Prénom Date de naissance

Date:

Signature:

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus